

Département de : LOZERE
Commune : AUROUX

En exercice : 11
Présents : 6
Absents : 3
Absents représentés : 2

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2024
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024 / 7-1 à N° 2024 / 7-11

Date de la convocation : 19 Juillet 2024

Le Conseil Municipal ayant été convoqué le 12 juillet 2024 pour une réunion le jeudi 18 juillet, et le quorum n'ayant pas été atteint, conformément à l'article L.2121-17 du CGT qui dispose que « *le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum* ».

L'an deux mil vingt quatre

Et le 23 juillet

A 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. DELMAS Pascal, 1^{er} Adjoint au Maire.

Présents : BRUNEL GILARDIN Hélène, DELMAS Pascal, GAILLARD Julian, MOURGUES Emmanuel, RICHARTE Guy, VILLEDIEU Jérôme

Absent(s) : LIAGRE Régis, TAULEMESSE Valérie, WASSELIN Dylan

Absent(s) représenté (s) : PIJEAU Anne-Marie par DELMAS Pascal, RUIZ Jérôme par RICHARTE Guy

Secrétaire de Séance : BRUNEL GILARDIN Hélène

2024/7-1 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mai 2024

Approuvé à l'unanimité

2024/7-2 : Vente de la parcelle sectionale F 843

Approuvé à l'unanimité

2024/7-3 : Vente de diverses parcelles par la SAFER

Approuvé à l'unanimité

2024/7-4 : Vente d'une partie d'une parcelle section de Florac à M. COREIL (E 1072)

Approuvé à l'unanimité

2024/7-5 : Approbation du rapport 2024 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et du tableau de synthèse des attributions de compensations

Approuvé à l'unanimité

2024/7-6 : Décision modificative Budget Commune N°1

Approuvé à l'unanimité

2024/7-7 : Création d'un emploi non permanent Adjoint Technique Territorial

Approuvé à l'unanimité

2024/7-8 : Vente d'une partie des parcelles sectionales E 1068 et E 1070 de Florac
Approuvé à l'unanimité

2024/7-9 : Demande d'achat d'une partie de la parcelle sectionale E 1037 de Florac
Approuvé à l'unanimité

2024/7-10 : Déclassement d'une partie de voie communale du domaine public
Approuvé à l'unanimité

2024/7-11: Vente de parties de parcelles communales
Approuvé à l'unanimité

Pascal DELMAS
1^{er} Adjoint au Maire d'Auroux

